

LICENCE LETTRES 2ÈME ANNÉE - PARCOURS LETTRES MODERNES (L2)

Résumé de la formation

Type de diplôme : Licence LMD (L1 et L2) et/ou DEUG

Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Objectifs

La licence de Lettres a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s, outre une solide connaissance des littératures française, francophone et européenne, une formation aux outils et aux notions utiles à l'analyse des textes, ainsi qu'aux méthodes nécessaires aux capacités rédactionnelles et orales, enfin une ouverture sur les autres arts et le monde de la culture. Il s'agit de conduire les étudiant.e.s à une maîtrise de l'écrit et de l'oral, à une meilleure compréhension des enjeux littéraires, culturels et artistiques du monde contemporain, ainsi qu'à un développement de leur esprit critique et scientifique.

Informations supplémentaires

Les procédures d'inscription sont mises en ligne **en juillet**, sur le site de l' [EAD](#).

Contenu de la formation

Schéma général :

L'étudiant.e compose son parcours selon ses souhaits et son projet professionnel en accord avec le/la responsable d'année. Chaque semestre est composé de cinq unités d'enseignement.

UE1, UE2, UE3, UE4 obligatoires communes aux étudiant.e.s.

UE5 à option à choisir dans les options échangeables de la Fédération Interuniversitaire de l'Est.

Plus d'infos

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an avec possibilité d'étalement

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

Public concerné

- * Formation initiale
- * Formation continue

Langue d'enseignement : Français

En savoir plus

Consulter notre site pour plus d'information [↗](#)

Remarque très importante : En enseignement à distance (EAD : Enseignement A Distance) l'enseignement est organisé de façon annualisé

En L3, trois spécialisations seront ouvertes : Lettres, Français langue étrangère (FLE) ou lettres-langues (dans la perspective des concours d'enseignement).

L'étudiant dispose d'une UE optionnelle. La Fédération Interuniversitaire des Téléenseignements de l'Est (FITEST : BESANÇON, DIJON, NANCY) permet des échanges d'enseignements en 1ère et 2nde année dans l'UE optionnelle.

[Descriptif des enseignements](#)

Ressources pédagogiques

Les ressources éducatives peuvent être consultées sur un document en format PDF téléchargé ou/et sur support papier après envoi postal mensuel. Elles sont mises à disposition selon un calendrier sur sept mois d'octobre à avril.

[Consulter le calendrier](#)

Devoirs corrigés

Il est proposé, de manière obligatoire ou facultative, des devoirs à remettre pour correction. Ils permettent de disposer d'une évaluation formative, de situer son niveau et constituent un entraînement privilégié à l'examen.

Plate-forme éducative

La plupart des échanges requièrent l'utilisation de la plate-forme éducative de l'Université de Bourgogne PLUBEL. Outre l'accès aux ressources éducatives, elle permet :

- * d'échanger avec les enseignants et les autres participants (messagerie, forums, liste de discussion, chat en ligne..) ;
- * de déposer des devoirs (obligatoires ou facultatifs) en ligne ;

- * de disposer d'un suivi pédagogique et, éventuellement d'un tutorat, individualisés.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués à l'inscription. Pour la présentation de la plateforme PLUBEL et de ses fonctionnalités, un tutoriel et un guide d'utilisation peuvent être consultés sur la plateforme.

Regroupements

Pour rencontrer les enseignants sont organisées des journées de regroupement sur Dijon .

Contrôle des connaissances

Calendrier des examens :

- 1^{ère} session : 11 au 15 mai 2019
- 2^{ème} session : 31 août au 4 septembre 2019

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Sessions d'examen

Pour l'Enseignement A Distance (EAD), une session d'examen est organisée en mai. Une deuxième session d'examen est organisée, après les vacances d'été, pour les étudiant.e.s n'ayant pas validé tout ou une partie des cours.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

- * **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. Le diplôme est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- * **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant.e d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Conditions d'accès

- * L1 de Lettres Modernes
- * Pour être dispensé(e) des titres ou diplômes requis pour accéder à la formation (décret 85-906 du 23 août 1985), vous devez demander la validation, par une commission, d'acquis personnels, professionnels ou de formation (ex : diplômes étrangers). Peuvent être valorisées les formations, les expériences professionnelles et les acquis personnels.

Vous pouvez faire valoir un cursus antérieur :

- * par la prise en compte de résultats antérieurs dans la même filière (validation de vos études par un jury)
- * par la validation d'une année d'études ou d'enseignements pour accéder à un niveau spécifique ou obtenir certaines équivalences.

Droits de scolarité

Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 91 €

Inscription administrative à l'Université(en vue de l'obtention d'un diplôme) :

Si vous avez une couverture sociale, 170 €

Inscription pédagogique à l'EAD 2019-2020 :

par enseignement 32 € (téléchargement) ou 48 € (téléchargement et photocopiés) + 48 € de frais postaux pour les résidents Europe (sauf exceptions) et 66 € dans les autres pays.

Les prix incluent :

- * la fourniture de supports pédagogiques par téléchargement ou photocopiés adressés par voie postale
- * un accès annuel à la plateforme pédagogique
- * un accès aux annales de l'année précédente (papier) ou de plusieurs années (en CD-Rom)
- * la correction de devoirs obligatoires et un tutorat éventuel

Ouverture d'un centre d'examens à l'étranger : 60 € par session

Public cible

L'Enseignement A Distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

- * Étudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
- * Demandeur d'emploi
- * Salarié ou agent de la fonction publique
- * Chargé de famille
- * Sportif de haut niveau
- * Personne en situation de handicap
- * Personne résidant à l'étranger
- * Personne incarcérée...

A l'inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi de la même formation organisée en présentiel. Sous conditions, les actifs peuvent bénéficier de prises en charge et relever de la formation continue.

Poursuite d'études

Recherche :

Master Lettres modernes.

Master recherche « Langues et littératures antiques » (LLA).

Enseignement :

Master MEEF Lettres, option lettres modernes et option lettres classiques ; préparation au concours de professeur des écoles, au CAPES lettres, à l'agrégation (lettres modernes et lettres classiques) à l'issue du master.

Masters professionnels :

Master Lettres Modernes option « Lettres Modernes Appliquées ».

Master « métiers du livre » (M2 existant à l'uB ; visée d'insertion professionnelle dans l'édition et les librairies...).

Concours des écoles de journalisme :

Les concours de journalisme (ESJ Lille, ESJ Paris...) recrutent à bac + 2, mais un niveau bac + 3 est bienvenu. Le concours demande de bonnes connaissances en français, mais aussi une solide culture générale et des qualités d'analyse et de synthèse, que permet d'acquérir efficacement la Licence de Lettres.

IPAG (Institut de préparation à l'Administration Générale) :

La Licence de Lettres prépare parfaitement aux concours administratifs, notamment à l'entrée à l'Institut de préparation à l'Administration Générale. Les qualités rédactionnelles, les capacités de synthèse que fournit la Licence de Lettres, sont

fortement valorisées dans ces concours. Le choix d'une UE d'ouverture de droit complètera le profil de l'étudiant.e.

Autres débouchés possibles :

- * Métiers de l'art et du spectacle : théâtre, cinéma.
- * Métiers du secteur médico-social : orthophoniste, éducateur-trice, assistant.e social.e.

Insertion professionnelle

Elle offre des débouchés professionnels dans les métiers :

- * de l'enseignement : premier ou second degré, enseignement à l'étranger
- * de cadre de l'administration publique, par voie de concours de catégorie A
- * de l'édition
- * du journalisme
- * de la fonction ressources humaines
- * du secteur culturel et/ou touristique

Composante

Dijon : Université de Bourgogne

Lieu(x) de la formation

Dijon

Contact(s) administratif(s)

Scolarité Licence EAD

scol.licence.ead@u-bourgogne.fr

4 Boulevard Gabriel

BP 17270

21072 Dijon